

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2024

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le six mars à 20h51, le conseil municipal de la commune régulièrement convoquée s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry COUTEAU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 février 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Sont présents: Antoine AZZI, Jean CASSAGNAUD, Amandine CORRADINI, Thierry COUTEAU, Sylvie FONTANEAU, Patrice GABAUDE, Christine LAMBERT, Céline JOURDA, Géraldine RONCALLI, Guillaume ZAYKINE

Représentés:

Absents excusés :

Secrétaire de séance: Sylvie FONTANEAU

M. Le Maire ouvre la séance à 20h51

1- Approbation du Procès verbal de la séance du conseil municipal du 07 décembre 2023

Lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents

2- Approbation des Comptes de Gestion 2023-Commune DE 001 2024, Lotissement DE 004 2024, Eau DE 007 2024, Assainissement DE 010 2024

Vote à l'unanimité

3-Vote des comptes administratifs 2023

M. Le Maire ne prend pas part au vote des comptes administratifs 2023 (Commune, Lotissement, Eau, Assainissement).

M. AZZI Antoine procède au vote.

Vote Compte administratif 2023- Commune - DE 002 2024

(Mme FONTANEAU Sylvie, étant concernée par un programme en investissement, sort de la salle et ne prend pas part au vote)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		111 353.15		267 150.78		378 503.93
Opérations exercice	216 579.43	199 217.38	412 184.67	499 790.24	628 764.10	699 007.62
Total	216 579.43	310 570.53	412 184.67	766 941.02	628 764.10	1 077 511.55
Résultat de clôture		93 991.10		354 756.35		448 747.45
Restes à réaliser	108 989.00	130 581.00			108 989.00	130 581.00
Total cumulé	108 989.00	224 572.10		354 756.35	108 989.00	579 328.45
Résultat définitif		115 583.10		354 756.35		470 339.45

Vote à l'unanimité

Vote du Compte administratif 2023 - Lotissement - DE 005 2024

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	73 400.78				73 400.78	
Opérations exercice	72 165.47	104 409.01	107 373.39	107 373.39	179 538.86	211 782.40
Total	145 566.25	104 409.01	107 373.39	107 373.39	252 939.64	211 782.40
Résultat de clôture	41 157.24				41 157.24	

Vote à l'unanimité

M. GABAUDE fait lecture des comptes administratifs 2023 du service Eau et Assainissement.

Vote Compte administratif 2023-Service Eau - DE 008 2024

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		80867.77		49 315.73		130 183.50
Opérations exercice	10 280.15	10 665.42	41 270.90	36 567.57	51 551.05	47 232.99
Total	10 280.15	91 533.19	41 270.90	85 883.30	51 551.05	177 416.49
Résultat de clôture		81 253.04		44 612.40		125 865.44
Restes à réaliser	3 500.00				3 500.00	
Total cumulé	3 500.00	81 253.04		44 612.40	3 500.00	125 865.44
Résultat définitif		77 753.04		44 612.40		122 365.44

Vote à l'unanimité

7-Révision du loyer des garages - DE 015 2024

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que le loyer des garages communaux n'a pas été révisé depuis 2004.

Le loyer actuel est de 51.48 € par trimestre, soit 17.16 € par mois.

Il propose d'augmenter le loyer à 20 € par mois, soit 60 € par trimestre.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide que le loyer des garages communaux s'élèvera à 20 € par mois, soit 60 € par trimestre à partir du 1^{er} avril 2024 et d'informer chaque locataire de la révision du loyer.

Vote à l'unanimité

8-Travaux voirie

Des devis pour la voirie ont été demandés à M. GRAUBY Frédéric :

Les travaux seront priorisés en fonction du budget.

9-Régulation de vitesse

Des riverains signalent une vitesse excessive sur la Route du lac.

Il pourrait être envisagé de poser des coussins berlinois et de mettre un miroir en face du croisement d'En Sarrat.

Devis à demander.

Il est possible de faire une écluse Route de Chalabre mais ce projet nécessite l'intervention d'un bureau d'étude et ne pourra être réalisé qu'en 2025.

10- Entretien des berges

A l'approche des épisodes pluvieux et en prévention des risques d'inondation, il sera demandé aux propriétaires riverains de l'Hers d'entretenir les berges afin de les stabiliser et d'assurer le bon écoulement des eaux.

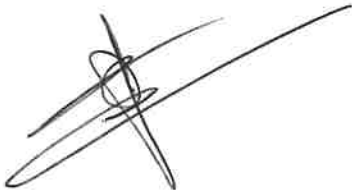
11- Plan d'action service Eau

En l'absence de plan d'action pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, l'agence de l'eau Adour Garonne va augmenter sa redevance.

Une réflexion est donc à mener sur l'amélioration de la connaissance du patrimoine, du fonctionnement du réseau et des secteurs les plus fuyards, sur la mise en œuvre de campagnes de recherche et de réparation de fuites, de gestion de rénovation ou de remplacement de canalisations. Le plan d'action doit préciser le calendrier de mise en œuvre des actions et les modalités de suivi annuel du rendement du réseau de distribution d'eau.

La séance est levée à 23h10

Le maire,
Thierry COUTEAU



Le secrétaire de séance,
Sylvie FONTANEAU



Affiché le 10/04/2024

et mis en ligne sur saintecolombesurlhers.e-monsite.com